



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 2025/DRAC/CRPA3/27 portant inscription au titre des monuments historiques d'un costume civil composé d'une veste, d'un gilet et d'un chapeau, par Joseph-Emmanuel BOUDEAU (1884-1953), drap de laine feutrée brodé de fils de laine colorée, avant 1932,

Conservé dans l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Vendée - Centre Hospitalier Georges Mazurelle à La Roche-sur-Yon (Vendée) et appartenant à l'EPSM de Vendée - Centre Hospitalier Georges Mazurelle.

Le préfet de la région Pays de la Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'arrêté n° 2024/SGAR/DRAC/451 du 10 septembre 2024 portant délégation de signature à Mme Anne Gérard, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 15 mai 2025 ;

Vu le courrier du 30 avril 2025 de Monsieur Philippe Paret, directeur général, portant adhésion à l'inscription pour l'EPSM de Vendée – Centre hospitalier Georges Mazurelle, propriétaire ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation.

Arrête :

Article 1^{er} : Est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant (clichés annexés) :

- Costume civil composé d'une veste, d'un gilet et d'un chapeau, par Joseph-Emmanuel BOUDEAU (1884-1953), drap de laine feutrée brodé de fils de laine colorée, avant 1932, h : 90 cm, l : 122 cm (veste) ; h : 70 cm, l : 50 cm (gilet) ; h : 25 cm, l : 34 cm (chapeau),

Conservé dans l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Vendée - Centre Hospitalier Georges Mazurelle à La Roche-sur-Yon (Vendée) et appartenant à l'EPSM de Vendée-Centre Hospitalier Georges Mazurelle.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Le préfet de la région Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTES, le 24 OCT. 2025

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
La directrice régionale
des affaires culturelles

Anne GÉRARD

- Costume civil composé d'une veste, d'un gilet et d'un chapeau, par Joseph-Emmanuel BOUDEAU (1884-1953), drap de laine feutrée brodé de fils de laine colorée, avant 1932, h : 90 cm, l : 122 cm (veste) ; h : 70 cm, l : 50 cm (gilet) ; h : 25 cm, l : 34 cm (chapeau),

Conservé dans l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Vendée - Centre Hospitalier Georges Mazurelle à La Roche-sur-Yon (Vendée) et appartenant à l'EPSM de Vendée-Centre Hospitalier Georges Mazurelle.

Ce costume civil d'homme est composé d'une veste longue de type jaquette, d'un gilet sans manches et d'un petit chapeau mou, en drap de laine feutrée noire, entièrement brodé. Les fils de laine blanche, jaune, rouge, violette et verte recouvrent totalement le vêtement de dessins et d'écritures relatifs à l'histoire sainte, l'histoire de France et la vie de l'auteur, où Dieu, la République et la Marine sont entremêlés dans un foisonnement créatif.

Joseph-Emmanuel Boudeau naît aux Brouzils (Vendée) le 2 janvier 1884. En juin 1899, il embarque pour un an comme mousse au long cours au départ de Nantes à destination de San Francisco sur le Maréchal de Turenne. Il devient inscrit maritime définitif en 1905 mais est aussitôt réformé pour une hernie. Il est rappelé et classé au service armé en mars 1917. Le 18 octobre 1917, il embarque comme matelot sur le croiseur de 1^{ère} classe d'Entrecasteaux, affecté aux escortes en mer ionienne entre Tarente et Ithéa. Boudeau est démobilisé le 1^{er} mars 1919. Il ne naviguera plus. Il est arrêté et condamné à de nombreuses reprises pour mendicité, ivresse et vagabondage, en Vendée, Loire-Atlantique, Sarthe, Ille-et-Vilaine et Normandie. En septembre 1934, il est écroué à la Maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon (Vendée). Il est vêtu de son costume brodé. Le rapport médico-légal établi par le docteur Damaye conduit à son internement d'office à « l'asile public d'aliénés de La Roche-sur-Yon ». Il entre à 50 ans à l'hôpital psychiatrique où il restera 16 ans jusqu'à son évasion en 1950. Boudeau meurt à l'hôtel-Dieu de Poitiers le 11 février 1953 à l'âge de 69 ans. A l'hôpital, il réalise plusieurs maquettes de bateaux ainsi que des dessins à l'encre, véritables œuvres d'art brut.



Chapeau (cl. C. Durand, CDAOA de Vendée)



Gilet (cl. C. Durand, CDAOA de Vendée)



Veste longue de type jaquette, vue de dos (cl. C. Durand, CDAOA de Vendée)



Veste longue de type jaquette, vue de face (cl. C. Durand, CDAOA de Vendée)